Information sur le marché du travail imt en région

L'actualité économique EN ESTRIE

Septembre 2010 — 12e année, numéro 1

UN DEUXIÈME TRIMESTRE 2010 INCERTAIN

Par Hubert Létourneau

Baisse du nombre d'emplois

Selon les données de l'Enquête sur la population active, l'Estrie comptait 11 300 emplois de moins au deuxième trimestre de 2010 par rapport au trimestre correspondant de 2009. Il s'agissait de la deuxième baisse trimestrielle consécutive de l'emploi, et la presque totalité des emplois éliminés était à temps plein (- 10 400 postes).

Le taux de chômage a progressé de 0,2 point de pourcentage pour s'élever à 8,5 %. Cette hausse s'explique essentiellement par une baisse plus rapide de la population active (- 7,1 %) par rapport au nombre de chômeurs (- 4,3 %).

Au cours de la période d'analyse, aucun groupe d'âges n'a été épargné par la chute du nombre d'emplois. Il y en avait 1 100 (- 3,2 %) de moins chez les jeunes estriens de 15 à 29 ans, tandis que chez les personnes âgées de 30 ans et plus, on constatait un repli de 10 100 postes (- 8,5 %).

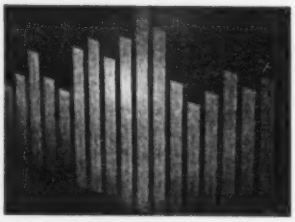

Situation chez les hommes et les femmes

L'emploi, chez les hommes, a diminué de 8 700 postes, une baisse qui pourrait être attribuable, en partie, aux difficultés observées dans le secteur manufacturier. Quant à l'emploi chez les femmes, il a chuté de 2 500 postes par rapport à la période correspondante de 2009.

(suite à la page suivante)

Dans ce numéro :

Un deuxième trimestre 2010 incertain	1-2
Situation de l'emploi au dernier trimestre	1
Les projets d'investissement	2-3-4
Le coin lecture	4
Profil d'entreprise	5
À propos de...	6

Situation de l'emploi au dernier trimestre

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	RMR de Sherbrooke[1]		Estrie		Ensemble du Québec	
	Deuxième trimestre 2009	Deuxième trimestre 2010	Deuxième trimestre 2009	Deuxième trimestre 2010	Deuxième trimestre 2009	Deuxième trimestre 2010
Population active (000)	89,0	90,7	167,5	155,6	4 240,2	4 282,3
Emploi (000)	81,3	83,2	153,6	142,3	3 879,2	3 947,7
Temps plein (000)	64,5	66,4	123,7	113,3	3 155,5	3 191,4
Temps partiel (000)	16,7	16,8	29,9	29,0	723,7	756,3
Chômeurs (000)	7,7	7,4	13,9	13,3	361,1	334,6
Taux d'activité (%)	63,6	63,9	66,2	60,8	66,0	65,8
Taux de chômage (%)	8,7	8,2	8,3	8,5	8,5	7,8
Taux d'emploi (%)	58,1	58,6	60,7	55,6	60,4	60,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.
Données non désaisonnalisées, moyennes mobiles de trois mois.

1. Selon Statistique Canada, une RMR (région métropolitaine de recensement) est un noyau urbanisé qui compte au moins 100 000 habitants.

Hausse de l'activité dans l'industrie de la construction

Au cours du second trimestre, seule l'industrie de la construction a connu une hausse de l'emploi par rapport à la même période de 2009. Ce gain pourrait s'expliquer par une plus grande activité dans le domaine de la construction résidentielle. En effet, l'anticipation d'une hausse des taux d'intérêt et l'annonce de mesures restrictives concernant l'obtention d'un prêt hypothécaire ont probablement incité les ménages québécois et estriens à devancer leur projet résidentiel.

Pour ce qui est du secteur manufacturier, la baisse de l'emploi s'est poursuivie. Bien que la croissance de l'emploi observée au Canada et au Québec ait nourri la demande intérieure, la reprise modeste au sud de la frontière a limité les exportations des manufacturiers vers le marché états-unien. Par contre, de nombreuses industries diversifient leurs marchés d'exportation, ce qui devrait atténuer, au cours des prochains trimestres, les risques liés à une dépendance au marché américain.

Finalement, dans le secteur des services, l'emploi s'est replié de 6 800 postes, et ce, principalement dans les sous-secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques et de l'administration publique.

Région métropolitaine de recensement (RMR) de Sherbrooke

À l'échelle de la RMR de Sherbrooke, l'emploi s'est accru de 1 900 postes au deuxième trimestre de 2010 par rapport à la même période de 2009, et la totalité des emplois était à temps plein. De plus, la diminution du nombre de chômeurs (- 300) s'est reflétée dans une baisse de 0,5 point de pourcentage du taux de chômage (8,2 %).

Hausse de l'emploi au Québec

Dans l'ensemble du Québec, pour notre période de référence, il s'est ajouté 68 500 postes, dont 31 200 étaient à temps plein et 59 700 à temps partiel. Ce gain d'emplois s'est traduit par une diminution de 0,7 point de pourcentage du taux de chômage (7,8 %).

Les perspectives s'améliorent pour les prochains mois

Malgré la chute du nombre de postes en Estrie, la santé du marché du travail semble s'améliorer depuis quelques mois. En effet, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi ne cesse de décroître, tandis que la progression du nombre de prestataires sans contraintes à l'emploi a ralenti. Par ailleurs, si la croissance de l'emploi observée au Québec se maintient, il n'est pas faux de prétendre qu'elle se traduira par un gain d'emplois en Estrie.

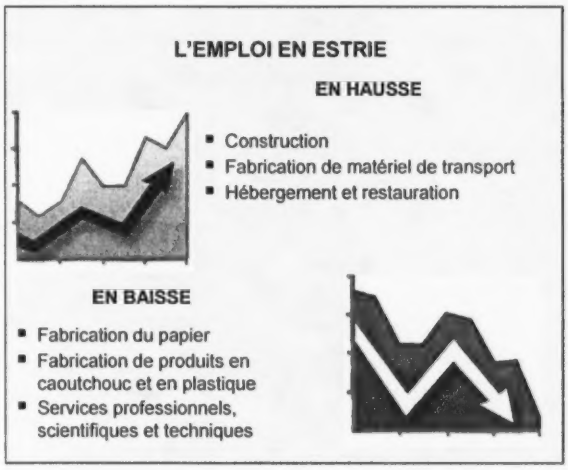

▲

Les projets d'investissement

Par Sylvie Hallée

MRC de Memphrémagog

Montant : Non précisé
Par qui : Pharmacie Lemaire, Lamontagne et Moffet, sous la raison sociale Uniprix.
Emplois : Création prévue d'une quinzaine d'emplois au total.
Pourquoi : Ouverture de deux pharmacies : l'une à Ayer's Cliff et l'autre à Magog. La première a ouvert cet été, alors que la seconde sera en activité au cours du mois de septembre 2010. *(Le Reflet du Lac, 24 juin 2010)*

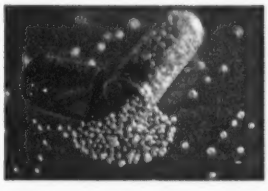

(suite à la page suivante)

(suite de la page 2)

MRC Le Granit

Montant : **95 000 dollars** (aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation).
Par qui : Meunerie Milanaise.
Emplois : Création de deux emplois, à court terme. D'autres devraient s'y ajouter, à brève échéance.
Pourquoi : Poursuite du développement de l'entreprise, située à Milan. Celle-ci transforme des grains en différentes farines biologiques et écologiques. *(La Tribune, 11 août 2010)*

MRC Le Haut-Saint-François

Montant : **2,9 millions de dollars**
Par qui : Parc national du Mont-Mégantic, secteur Franceville.
Emplois : Création prévue de 7 emplois saisonniers.
Pourquoi : Travaux de mise en valeur (construction d'un pavillon d'accueil et de services, aménagement d'un camping, etc.). Ouverture prévue en juin 2011. *(La Tribune, 21 juillet 2010)*
Note : projet déjà paru dans « l'Actualité économique en Estrie » de septembre 2008.

Montant : **10,7 millions de dollars**
Par qui : Cascades.
Emplois : Maintien des 236 emplois actuels.
Pourquoi : Construction, à East Angus, d'une usine spécialisée dans la fabrication de papier de type kraft, à partir de papier et de carton récupérés. Fin des travaux prévue pour le début de 2011. *(Le Haut-St-François, 9 juin 2010)*

MRC Le Val-Saint-François

Montant : **40,8 millions de dollars** (dont la moitié est assumée à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial).
Par qui : Domtar Corporation et l'institut de recherche sur les produits de la forêt FPInnovations.
Emplois : Pendant les travaux de construction, de 50 à 100 emplois. Lors du démarrage des activités de l'usine, création prévue d'une quinzaine d'emplois.
Pourquoi : Construction, sur les terrains de Domtar à Windsor, d'une usine de fabrication de nanocellulose cristalline (NCC). Début des activités de l'usine prévu pour l'automne 2011 ou, au plus tard, pour le printemps 2012. *(La Tribune, 17 juillet 2010)*

(suite à la page suivante)

Les projets d'investissement

(suite de la page 3)

Ville de Sherbrooke

Montant : **environ 4 millions de dollars**
Par qui : Ashley Meubles.
Emplois : Création prévue de 30 à 35 emplois.
Pourquoi : Ouverture du magasin prévue autour de la mi-septembre, au plateau Saint-Joseph. *(La Tribune, 25 juin 2010)*

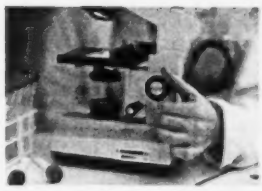

Montant : **31,7 millions de dollars** (dont 25,2 millions proviennent du gouvernement provincial et 6,2 millions du milieu).
Par qui : Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel du CHUS.
Emplois : Création prévue de 250 emplois, au fil des ans.
Pourquoi : Agrandissement du centre de recherche. Les travaux se feront entre 2011 et 2013. *(La Tribune, 19 juin 2010)*

▲

Le coin lecture

Par Danielle Gladu

DEUX NOUVELLES CAPSULES D'INFORMATION

Le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) a récemment diffusé deux nouvelles capsules d'information.

Les 15 à 34 ans sur le marché du travail

Cette capsule traite de la situation des 15 à 34 ans sur le marché du travail québécois. On y fait le constat que les 15 à 34 ans ne constituent pas un groupe homogène. Alors que les 25 à 34 ans vivent une réalité semblable à celle de leurs collègues plus âgés, les 15 à 24 ans, particulièrement les 15 à 19 ans, se distinguent fortement sur le marché du travail. Sans surprise, cette différence s'explique en grande partie par la plus grande fréquentation scolaire de cette catégorie d'âge.

Les technologies de l'information et des communications : un secteur à deux vitesses

Cette capsule porte sur les technologies de l'information et des communications (TIC). On y apprend entre autres qu'au Québec, le sous-secteur de la conception de systèmes informatiques pousse l'emploi des technologies de l'information et des communications (TIC) à la hausse, alors qu'on observe un déclin dans le sous-secteur de la fabrication de produits informatiques et électroniques. L'examen des statistiques du marché du travail ne laisse pas présager de pénurie de main-d'œuvre généralisée dans ces deux sous-secteurs.

Pour consulter ces capsules : CETECH puis aller à la section « Quoi de neuf ».

TONUS!

www.tonusestrie.com

Par Danielle Gladu

En cette période de rentrée scolaire, nous vous présentons le profil d'une entreprise dont les activités sont directement reliées à cette période de l'année.

TONUS! existe depuis 2005.

Domaine d'activité

L'entreprise offre, aux écoles primaires de l'Estrie, un service « clé en main » pour l'animation d'activités parascolaires (heures du dîner et fin d'après-midi) ou pour l'organisation de journées pédagogiques. Les activités sont de nature sportive (ex. : tennis, hockey-balle) ou culturelle (ex. : danse, théâtre).

La clientèle de l'entreprise se répartit, jusqu'à maintenant, entre des écoles primaires de Sherbrooke, Magog et Windsor. Au cours de l'année scolaire 2009-2010, elles étaient au nombre de 24.

Nombre d'employés

L'entreprise compte sur une petite équipe de base, à laquelle peut s'ajouter jusqu'à une quarantaine de personnes, toutes à temps partiel.

Types d'emplois

Mis à part les quelques travailleurs permanents qui voient à la gestion et à la coordination, le personnel est constitué d'enseignants dans les différents domaines d'activités offerts.

Critères d'embauche

- Minimum de 6 mois d'expérience en gestion et en animation de groupes en milieu sportif ou culturel, avec des jeunes de moins de 12 ans (ex. : animation dans des camps de jour).
- Études de niveaux collégial ou universitaire en cours ou terminées, en lien avec certains domaines : éducation spécialisée, loisirs, enseignement primaire ou secondaire, kinésiologie, éducation physique, danse, etc.
- Avoir suivi un cours de premiers soins.

En plus, s'il s'agit d'une activité sportive :

- avoir réussi le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE);
- avoir une certification provenant d'une association sportive en lien avec l'activité proposée (ex. : volley-ball, soccer).

Certaines qualités personnelles sont particulièrement importantes pour l'entreprise, comme le sens des responsabilités et le dynamisme.

Le bilinguisme est un atout et il peut être facilitant pour un enseignant d'avoir accès à une automobile.

Aperçu des salaires

Les salaires offerts aux enseignants vont de 20 $ à 27 $ l'heure.

Bien qu'actuellement, la main-d'œuvre de l'entreprise soit principalement composée d'étudiants, il est tout à fait possible pour un adulte d'en faire partie. Cela pourrait, à titre d'exemple, être une personne retraitée d'un emploi en lien avec l'activité offerte et intéressée à travailler quelques heures par semaine.

Moyens de recrutement

En tout temps, il est possible de faire parvenir un CV. Le moyen que privilégie TONUS! est l'envoi par courriel ou l'utilisation de son site Internet. Les CV sont conservés pour une période de six mois et lorsqu'il y a des besoins en main-d'œuvre, ils sont consultés en premier.

D'autres moyens de recrutement sont utilisés : *Placement en ligne*, les Carrefours Jeunesse Emploi et les centres de recrutement sur les campus de l'université et des cégeps.

Besoins en main-d'œuvre

Ils varient, selon les moments de l'année. Il y a deux principales périodes d'embauche, celles-ci correspondant au début des sessions d'automne et d'hiver.

Au plan des projets de développement, différentes pistes sont explorées, dont une offre de service à des élèves de niveau secondaire et à des adultes en milieu de travail.

Adresse : 160, rue St-Jacques
Sherbrooke (Québec) J1R 0T2
Téléphone : 819 822-1881
Télécopieur : 819 822-2926
Courriel : tonusestrie@videotron.ca
Site Internet : www.tonusestrie.com

Par Carole Thomassin

LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2010-2011 D'EMPLOI-QUÉBEC ESTRIE : UNE LECTURE INCONTOURNABLE

Le plan d'action régional (PAR) 2010-2011 d'Emploi-Québec Estrie est finalisé et sera bientôt disponible sur nos sites Internet régional et provincial.

Pour 2010-2011, l'enjeu, à court terme, vise à atténuer les effets de la récession et à soutenir la relance de l'emploi. À plus long terme, l'enjeu vise à contrer les effets du vieillissement et le risque que cela comporte pour les niveaux de vie et l'équilibre du marché du travail.

Ce PAR 2010-2011 fait également ressortir que :

- ❒ les orientations adoptées au cours des deux dernières années et la poursuite des objectifs qui les sous-tendent ont été maintenues. Ceci s'explique par le fait que l'année 2010-2011 est la troisième et dernière année du cycle triennal de planification stratégique 2008-2011 et aussi par le fait que c'est la troisième et dernière année du PACTE pour l'emploi et la seconde et dernière année du PACTE pour l'emploi PLUS;

- ❒ les priorités sont nombreuses pour notre agence;

- ❒ l'atteinte des cibles pour les différents indicateurs de résultats représente un défi d'envergure.

Le PAR informe aussi le lecteur sur les principales stratégies choisies par notre agence pour répondre aux priorités régionales retenues par le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Dès que le processus d'adoption prévu par la loi sera finalisé, la version intégrale du PAR sera diffusée dans nos sites Internet, aux adresses suivantes :

emploiquebecestrie.net
emploiquebec.net

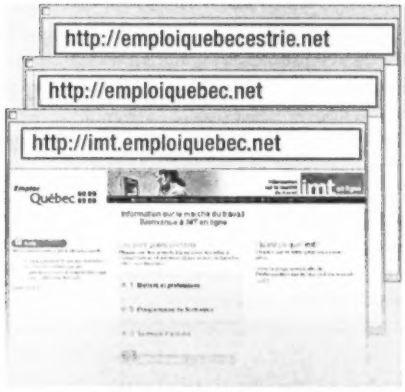

L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Danielle Gladu, responsable

Manon Dubé
Sylvie Hallée
Hubert Létourneau
Carole Thomassin

Pour tout commentaire ou suggestion :

dr.estrie.eq@mess.gouv.qc.ca

N. B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.